

THÉORIES FRANÇAISES DE LA MONNAIE



Textes réunis par Pierre Alary, Jérôme Blanc, Ludovic Desmedt et Bruno Théret

La publication de cette anthologie répond à la volonté de rassembler certains textes importants de l'approche institutionnaliste de la monnaie telle qu'elle s'est développée en France depuis le début des années 1980. De nombreux auteurs ont œuvré dans ce sens, dans des écrits parus sur des supports variés (revues, ouvrages collectifs...) dont beaucoup ne sont plus disponibles aujourd'hui.

Les sept textes sélectionnés, dont la rédaction s'étale sur une trentaine d'années, permettent d'esquisser les contours de cette approche spécifiquement francophone et d'identifier ses apports principaux pour la compréhension des phénomènes monétaires d'hier et d'aujourd'hui, de notre société et de sociétés autres. Ils illustrent aussi l'ambition de proposer une alternative crédible aux conceptions instrumentales dominantes, et de saisir l'institution monétaire à partir de savoirs disciplinaires variés.

M. Aglietta, J. Andreau, M. Anspach, J. Birouste, J. Cartelier, D. de Coppet, B. Courbis, É. Froment, C. Malamoud, A. Orléan, J.-M. Servet, B. Théret, J.-M. Thiveaud, Z. Yildirim

ISBN: 978-2-13-073147-4



9 782130 731474

25 € TTC France

www.puf.com



INSTITUT CDC
POUR LA RECHERCHE

Atelier Didier Thimonier

puf

THÉORIES FRANÇAISES DE LA MONNAIE

Pierre Alary - Jérôme Blanc
Ludovic Desmedt - Bruno Théret

Pierre Alary - Jérôme Blanc
Ludovic Desmedt - Bruno Théret

THÉORIES FRANÇAISES

de la

MONNAIE

puf

Introduction collective à *La Monnaie souveraine*¹

par Michel Aglietta, Jean Andreau, Mark Anspach,
Jacques Birouste, Jean Cartelier, Daniel de Coppet,
Charles Malamoud, André Orléan, Jean-Michel
Servet, Bruno Théret, Jean-Marie Thiveaud

Ce livre s'efforce d'éclairer le phénomène monétaire en général, de façon essentiellement comparative donc concrète, et non d'un point de vue universaliste, dogmatique et abstrait. Pour ce faire, il saisit les relations monétaires dans la société particulière à laquelle elles appartiennent. Il se réfère délibérément à des univers étrangers et lointains pour nous, Occidentaux et contemporains, comme peuvent l'être la Rome antique, l'Inde védique, les souverainetés africaines ou encore une société de Mélanésie. Les systèmes monétaires ainsi comparés et analysés sont choisis à des moments différents de chaque société considérée et non pas en déroulant une seule et même histoire universelle de la monnaie qui vaudrait pour l'espèce humaine.

Toutefois, ces études qui se donnent pour tâche de comprendre la place de la monnaie dans diverses sociétés ne constituent que le premier temps d'une réflexion collective qui s'est efforcée, dans un second temps et avec une égale vigueur, de rapporter les différences ainsi mises au jour à la société moderne, considérée elle-même

1. Texte initialement publié en tant qu'introduction à *La Monnaie souveraine* (sous la direction de M. Aglietta et A. Orléan), Paris, © Odile Jacob, 1998, p. 9-31.

comme un élément de la comparaison. Tout en reconnaissant la cohérence de chaque société, nous intégrons à la comparaison le fait que notre recherche appartient à la société occidentale et au devenir du monde contemporain. C'est ce double souci qui constitue la trame de cet ouvrage et fait son originalité.

Soulignons qu'il s'agit là de deux préoccupations qu'il n'est pas facile de mener de concert. En effet, penser les monnaies anciennes dans la plénitude des logiques sociales qui les font telles, c'est le plus souvent mettre au jour des principes d'organisation et des registres de valeurs radicalement différents de ceux des sociétés modernes, si bien que l'exercice comparatif en devient des plus problématiques. Si notre approche évite cet écueil, c'est parce qu'elle saisit l'unité du phénomène monétaire dans son rapport privilégié avec la totalité sociale : la monnaie exprime et conforte les valeurs globales de la société. Telle est l'hypothèse centrale que ce livre défend. Si elle ne surprendra guère l'anthropologue ou l'historien, comme l'illustrent les exemples africain, mélanésien, romain ou védique développés ici, elle constitue cependant pour l'économiste un redoutable défi intellectuel, tant elle s'oppose au courant dominant de sa discipline qui privilégie une conception instrumentale de la monnaie comme intermédiaire des échanges.

Pour les auteurs de ce livre, voir dans la monnaie un pur objet économique est par trop réducteur : la monnaie moderne demeure une expression de la société comme totalité ; elle conserve son statut d'opérateur de l'appartenance sociale. C'est pourquoi nous avons placé au centre de notre dispositif analytique le concept de légitimité ou de souveraineté de la monnaie. Une telle perspective s'oppose à celle des courants orthodoxes en économie en ce qu'elle établit l'insuffisance d'une réduction de l'échange marchand aux seules relations contractuelles, ignorant l'importance du lien monétaire en tant qu'appartenance de l'individu à la société considérée dans son ensemble. Dans cette perspective, ce qui s'est profondément modifié et donne à la monnaie moderne sa spécificité n'est pas tant à chercher dans une transformation de la monnaie comme lien à la totalité, que dans la manière dont notre société se construit comme

totalité. Deux évolutions auront pour notre propos une portée décisive : I) le rôle central qu'acquiert l'individu dans la hiérarchie de valeurs et II) l'autonomie de la sphère économique, sa séparation d'avec la société et sa prétention à soumettre le social.

La première évolution est essentielle en ce qu'elle institue une transformation radicale dans les rapports que les individus entretiennent avec la totalité sociale. Désormais, la valeur ultime est portée par l'individu, de sorte que les formes collectives sont pensées comme étant au service des individus. Ce renversement des valeurs est au centre de l'approche individualiste des institutions, qui rapporte l'efficacité de celles-ci à l'ampleur des satisfactions qu'elles procurent aux membres de la société. La conception instrumentale de la monnaie, à savoir la monnaie comme intermédiaire facilitant les échanges, est un avatar de cette vision globale des rapports sociaux. Mais on mesure aussi les effets de cette évolution à l'inversion qu'elle induit dans le rapport d'endettement entre l'individu et la société. Ce rapport, dont nous faisons dans cet ouvrage le concept fondamental pour l'intelligence du lien social, est désormais pensé comme endettement de la société à l'égard de l'individu et non plus comme dette de chacun des membres de la société à l'égard du tout. Ce qui nous amène à la seconde évolution pour nous cruciale, à savoir la différenciation du tout social moderne et la propension corrélative à confiner la monnaie à la seule sphère économique. De là, un dédoublement entre le privé et le public, entre dettes économiques et dette sociale, dédoublement problématique car il ne va pas sans le nécessaire maintien de la commensurabilité entre ces deux formes de dettes.

Le lecteur attentif fera remarquer qu'au terme de cette double évolution, c'est bien une monnaie instrument économique qui se fait jour, conception contre laquelle nous nous sommes élevés ! Ce qui distingue cependant nos analyses de la vision dominante en théorie économique, c'est la reconnaissance de l'impossible achèvement de cette double évolution. Nous considérons, en effet, cette impossibilité comme l'expression des contraintes fondamentales que doit respecter toute collectivité humaine. Autrement dit, l'autonomisation

de l'économique, l'instrumentalisation des formes collectives et le primat des rapports de pouvoir sur les relations d'autorité ne dessinent pas un modèle social cohérent, lequel suppose, au contraire, la subordination des rapports de pouvoir à un principe d'autorité.

L'autorité est un ensemble de valeurs collectives au nom desquelles est affirmée la cohésion d'une société. Ces valeurs sont la source de normes qui ordonnent les conduites individuelles. On dira que l'autorité subordonne en valeur le pouvoir. Celui-ci est un rapport de domination fondé sur la possession de moyens permettant à certains individus de dicter leur conduite à d'autres individus. La caractéristique du pouvoir est de n'avoir d'autres limites que l'opposition d'un autre pouvoir. Les relations de pouvoir entraînent donc des antagonismes stratégiques aux effets incertains. Livré à lui-même, c'est-à-dire non ordonné par l'autorité, le pouvoir corrompt la cohésion sociale. Cette opposition entre autorité et pouvoir constitue la dualité intrinsèque du fait monétaire moderne : la monnaie suppose dans sa construction la référence hiérarchique à l'autorité supérieure tout en étant égalitaire dans le principe de son usage. La dette, parce qu'elle exprime cette dualité, sera au centre de notre élaboration théorique.

Dans cette perspective, ce chapitre introductif se propose de présenter les concepts que nous avons élaborés collectivement et qui fournissent la trame théorique de cet ouvrage. La première partie développe un point de vue général sur la place des monnaies au sein de ces totalités que sont les sociétés, point de vue qui débouche sur une analyse des traits les plus généraux de l'exception que constitue la société moderne. La deuxième partie approfondit l'analyse du statut paradoxal de la monnaie moderne à partir d'une réflexion sur les prétentions de l'économique à former un champ social séparé. La troisième partie montre la pertinence du concept de dette pour comprendre la monnaie comme lien social. La quatrième partie étudie les fondements de la confiance monétaire à partir de la hiérarchisation de trois modes élémentaires d'expression de cette confiance. Enfin, dans une cinquième partie, nous proposons une

réflexion sur l'euro qui s'inspire des principes d'analyse dégagés antérieurement.

LA SOCIÉTÉ EN TANT QUE TOTALITÉ

Accéder à la compréhension de la société en tant que tout social suppose que l'on veuille bien aller au-delà de deux conceptions restreintes de la socialité.

La première limite la société à une simple association de contractants individualisés, considérés comme égaux parce que libres, leurs échanges naissant de leurs intérêts égoïstes. C'est la conception économique orthodoxe. La société est alors considérée de l'extérieur et de façon abstraite comme le résultat statistique et mystérieusement harmonieux ou chaotique d'une infinité de transactions. Dans son principe, cette société est celle de l'individu qui, par décret divin ou droit naturel, ou par l'histoire, ou encore par une aspiration à toujours plus d'indépendance, est appelé à s'émanciper des statuts de subordination pour régner sur les choses et la monnaie en vertu d'une morale universelle. Si l'individu en tant que sujet moral est bien la valeur ultime de ce dispositif, la liberté d'accès aux biens et à la monnaie, au nom de l'égalité des hommes devant Dieu, s'avère en fait être un obstacle à cette même égalité, puisque le travail n'étant pas accessible à tous, l'accès aux biens et à la monnaie s'en trouve barré pour certains. Alors s'instaurent de nouveaux rapports, non plus de subordination d'hommes socialement constitués à une même autorité, mais d'oppression et de pouvoir sur des hommes traités comme des choses sans valeur aucune, des hommes sans avoirs, sans relations.

Une seconde conception restreinte de la société, quoique dans une moindre mesure que la précédente, ajoute à ce premier niveau interindividuel un domaine de relations politiques. Dans ce champ, les conflits sont traités par la délibération, des compromis sont noués, des institutions exercent des arbitrages, des services essentiels

sont fournis que les marchés ne peuvent offrir. Cependant, là aussi, le point de départ est non pas le tout social, mais bien l'individu, celui qu'il convient de protéger, dans l'accès aux choses et à la monnaie, des effets implacables des transactions. En conséquence, et pour trouver un accord entre toutes les libertés individuelles, les individus se constituent en corps politique puis, par délégation, en assemblée délibérante. Interposant des règles juridiques entre les individus – promus citoyens – et l'État, cette assemblée institue la démocratie. Mais la démocratie ainsi conçue ne peut être que fragile, car elle souffre des faiblesses et des dangers inhérents à sa construction volontariste et artificielle. Elle procède en effet d'un mythe cher à l'Occident : que la société se constitue à partir d'individus libres et égaux, ayant décidé de s'associer et d'établir entre eux une forme d'union, un contrat social. Le politique ainsi institué prétend recouvrir et masquer la société civile qu'il régent par l'exercice d'un pouvoir au-dessus de tous les autres. La société est subordonnée au politique qui représente une unité supérieure à l'intégrale des transactions individuelles. Mais est-ce suffisant pour fonder le lien social, puisque le point d'origine reste le vouloir individuel s'efforçant d'assembler en une entité supérieure les individus et de leur imposer, ainsi qu'à leurs descendants, un ensemble de valeurs nouvelles ? Cette conception purement constructiviste du lien politique n'est-elle pas par ailleurs potentiellement dangereuse, en ce sens que la subordination à certaines valeurs qu'elle prône est artificiellement plaquée sur une situation où les individus se considèrent avant tout comme indépendants et sont convaincus d'être dépositaires, chacun, de la valeur ultime de l'ensemble ? Cet ajout d'une sujétion à une union supérieure s'est mué effectivement, au XX^e siècle notamment, en implacable artifice d'un pouvoir coercitif et totalitaire.

Toute différente est l'appréhension de la société comme un tout. Dans ce cas, le social existe depuis toujours par lui-même et s'il comprend un pouvoir sur les individus, l'ordre des relations ne découle pas du consentement exprès et préalable de chacun de ses membres. C'est un donné historique dont on peut tester la réalité

dans le fait que le tout social, organisé selon une configuration de valeurs, se maintient et se renouvelle, unissant le passé, le présent et le futur. Ce donné historique n'est viable que dans la mesure où les relations qui le composent sont subordonnées à une autorité. C'est en ce sens une unité supérieure en valeur. Le tout social est fondé sur des liens d'interdépendance dont l'expression fondamentale est dissymétrique : en effet, la relation sociale n'est pas instaurée par les sujets entre eux sur la base d'un face-à-face égalitaire entre Ego et Alter ; au contraire, toute relation sociale suppose la référence première à une relation de dépendance générale vis-à-vis d'un tout supérieur qui constitue les individualités et façonne leurs propres relations sociales. Les membres du tout social sont subordonnés en valeur à ce tout, dont la forme la plus tangible est une hiérarchie de valeurs. Par exemple, le couple n'est pas la somme d'Elle et Lui, mais il constitue Elle et Lui en une structure de niveau supérieur qui modèle les conduites et les projets de l'un et l'autre : le couple est cette autorité supérieure qui subordonne en valeur les deux parties. Et il en va ainsi de toute unité sociale, quelle que soit son étendue, telles par exemple la famille, la localité, la citoyenneté, la société.

Cela ouvre la voie à la considération primordiale de l'autorité comme constitutive, non pas en substance mais en valeur, de toute forme de lien social, et fait immédiatement comprendre que l'autorité subordonne en valeur le pouvoir, ce que ne peut accomplir un plus grand pouvoir, si grand soit-il. Toute forme de société ou de lien social est fondée sur une autorité, en valeur et non en pouvoir. La logique sociale du tout, et plus précisément sa hiérarchie de valeurs, se comprend et se réalise à deux niveaux de réalité : celui de la relation au tout se fait autorité et englobe un niveau subordonné où s'expriment la rivalité, le conflit, le pouvoir. On comprend que l'ordre du tout soit dissymétrique puisqu'il est constitué d'une dépendance des parties vis-à-vis de lui. La relation à l'autorité est constitutive de cette dépendance et de ce tout social, ce que ne peuvent accomplir ni le pouvoir, ni la soumission qu'il commande.

À tout social différent, monnaie différente

Au départ de notre démarche, il y a cette proposition que chaque monnaie appartient au tout de la société particulière qui lui donne vie. Chacune des contributions à ce livre, en faisant droit à des expressions actives de ces diverses totalités, comme le cens romain, la relation sacrificielle védique, les souverainetés d'Afrique, les flux de relations socio-cosmiques en Mélanésie, nous place devant une première évidence : ces totalités de référence ne sont pas des sommes d'unités additionnées, des étendues territoriales, des chiffres de population, des avoirs monétaires. Au contraire, ce sont à chaque fois des façons d'ordonner les valeurs révérees par chacune des sociétés considérées. Il nous faut donc nous déprendre d'une conception réductrice de la totalité sociale qui, se limitant à un dénombrement, tend à détacher les actions humaines de la contrainte d'une quelconque hiérarchisation en valeur. Cela entraîne la perte de la faculté de penser et d'agir *en relation* à des totalités, et confine les individus à la seule dimension *substantielle* des rapports de force et de pouvoir.

À l'opposé, nous avons fait droit à une autre conception de la totalité sociale, totalité sociale capable tout à la fois de constituer en système communautaire les relations sociales et monétaires, puis de modeler, au fil des générations, les figures passagères des membres vivants de la société. Dans cette configuration, l'ordre et le vécu sociaux ne s'opposent pas à l'ordre de la nature, tout au contraire ils s'y enchevêtrent. Les dissymétries masculin/féminin et vie/mort se conjuguent pour soutenir la pérennité du tout social, son renouvellement et sa transformation dans le flux des générations. On peut dire que la société découle de la nature, qu'elle la prolonge et la complète. La dimension sociale de l'homme appartient à la nature, depuis toujours elle s'y love, bien que depuis plus d'un siècle elle se veuille toute-puissante, émancipée de la nature et opposée à elle.

En référence au tout ordonné des relations sociales, les valeurs ultimes de la société font certes à chacun des membres une place

précise, mais celle-ci reste subordonnée en valeur. Dans ces conditions, la monnaie, elle aussi, est subordonnée au tout et à la hiérarchie de valeur qui ordonne ce tout : elle s'y conforme, elle épouse et se nourrit de l'opposition entre une valeur englobante éminemment sociale (le peuple romain, le service rituel et social de la pureté védique, la sauvegarde des souverainetés socio-cosmiques africaines, la conversion en monnaie des flux de relations sociales mélanésien) et une valeur englobée qui nécessairement est moins sociale, voire asociale, comme le poids des titulaires du pouvoir à Rome, la conversion de la rétribution du service sacrificiel en pouvoir du brahmane sur les choses, l'émergence des pouvoirs en Afrique, l'expression du meurtre et du gain monétaire comme l'envers subordonné d'une monnaie en Mélanésie.

Ces totalités sont d'un genre communautaire, celui-là même que les sociétés d'Occident ont cessé de révéer et de vivre. Elles n'ont un contenu dénombrable que de façon subordonnée, et leur dénombrement lui-même parle plus de statuts différenciés que du pouvoir de la richesse. Elles sont constituées par une dissymétrie entre un point de vue englobant relatif au tout et des points de vue englobés relatifs aux parties constitutives. L'englobement est la condition du maintien au plan supérieur d'un point de vue totalisant qui fait système : les expressions subordonnées en valeur ont leur place et restent tenues dans la dépendance fondamentale de l'englobant.

L'exception moderne

L'exception moderne nous paraît d'autant plus fondamentale qu'au lieu de la valeur sociale ultime, elle érige une valeur proprement asociale, non pas l'individu empirique que chaque société reconnaît nécessairement, mais le sujet humain, tout d'abord « fait à l'image de Dieu », puis titulaire des droits inaliénables de la personne humaine, enfin « propriétaire privé » des choses et de la monnaie. Si l'on accepte de décliner les conséquences d'un tel transfert de la valeur ultime du tout social à l'individu, on s'aperçoit très

vite qu'il y a là un renversement si complet que la configuration totalisante du tout social paraît alors irréaliste, voire imaginaire, au fur et à mesure que la vision individualiste s'intensifie. En effet, il n'y a de tout concevable et irréductible que l'individu lui-même. Au-delà de ce tout individuel, il n'y en a pas d'autre plus englobant, mais de simples associations éphémères entre des unités interchangeables. La perspective hiérarchique s'en trouve renversée. Dans le cas traditionnel, la personne n'a de valeur qu'en fonction de sa subordination au tout social, et c'est la stricte dépendance vis-à-vis du tout social, investi de l'*autorité*, qui manifeste le sens porté par différents êtres-choses et en particulier par l'être-monnaie. Au contraire, dans la représentation moderne, la société devient valeur résiduelle en tant qu'association et en fonction de la valeur suprême accordée à l'individu. Le libre accès aux choses et à la monnaie est primordial parce qu'il est dans le droit-fil de la prééminence du sujet sur toute forme d'association interindividuelle. Mais en même temps, ce libre accès, en créant la concurrence, ouvre au maximum un champ d'action qui est de l'ordre presque exclusif du *pouvoir*. Certes, la théorie économique s'efforce de montrer qu'il existe un état d'équilibre où prévaut une harmonie entre les individus. De plus, dans cet équilibre, la transparence de la société aux individus est totale, ce qui rend sans objet le problème de l'appartenance de l'individu à la totalité. Mais, en dehors de ce cas particulier, la concurrence implique des conflits de pouvoir indécidables. Elle est créatrice d'opacité.

Comment se concilient des impératifs aussi contradictoires ? Comment une forme d'association des hommes entre eux, en grande partie soumise aux rapports de pouvoir, fait-elle place à une nécessaire régulation par la monnaie, alors que celle-ci est à la fois le lien entre les sujets et l'objet de leur affrontement ? Autrement dit, comment faire dans la monnaie une place à l'autorité ? Cette question centrale est celle de l'ambivalence du fait monétaire moderne.

LE STATUT PARADOXAL DE LA MONNAIE MODERNE

Contrairement à la façon dont elle est pensée dans les sociétés aréaré (notamment dans les rites funéraires), de l'Inde ancienne (dans les Védas) ou romaine (avec le cens), la monnaie dans la vision moderne n'ordonne pas un ensemble hiérarchisé de relations socio-cosmiques ni n'exprime synthétiquement un ensemble hétérogène et complexe de relations sociales diverses. Tout au contraire, dans les sociétés occidentales, elle se présente comme instrument et manifestation naturels de l'homogénéité des relations entre les individus et de l'égalité fondamentale qui lui est associée. Ainsi, la monnaie devient tout naturellement un *objet économique*. Or, elle le devient très paradoxalement. En effet, la théorie de la valeur et des prix l'exclut totalement de ses hypothèses fondamentales et, lorsqu'elle l'aborde, elle conclut à sa neutralité, autre façon de dire qu'elle n'a pas d'existence significative. Cette insignifiance de la monnaie vient fort à propos puisque la théorie économique ne parvient pas à rendre compte de son existence.

Toutefois, l'image rationnelle que la théorie économique standard donne de la monnaie n'est pas la seule à présenter ce paradoxe, la représentation spontanée dominante chez les acteurs sociaux y succombe aussi. La monnaie structure ainsi, en tant qu'objet soi-disant « naturellement » économique, un ensemble de relations sociales, toutes de nature quantitative, toutes susceptibles d'être objectivées en un vaste réseau comptable possédant sa logique et ses règles propres. Un tel système forme une totalité organisée et autonome dont les principes de fonctionnement peuvent être, jusqu'à un certain point, isolés et étudiés en eux-mêmes. Quoiqu'absents de la théorie économique, la monnaie et son système de comptes manifestent au plus haut point l'autonomie de la logique économique à laquelle les individus se considèrent de plus en plus soumis. Or, la croyance en une telle autonomie paraît coexister avec une conviction également bien partagée que l'économie n'est pas la seule réalité sociale ou la seule dimension du social.

Cette autonomie de l'économique suggérée par l'omniprésence de la monnaie et de l'abstraction quantitative est-elle réelle ou illusoire ? La monnaie moderne est-elle radicalement différente de ce que l'observation d'autres sociétés nous enseigne ? Révèle-t-elle la disparition d'une hiérarchie de valeurs hétérogènes au profit d'une échelle ordonnant des quantités décroissantes d'une richesse homogène ? Est-elle un simple instrument moralement neutre et envahit-elle notre monde sans limitation ou, au contraire, son utilisation et ses représentations présentent-elles les stigmates de classifications morales qui l'excluent de certains usages ? Et, dans cette hypothèse, comment sont masquées les tensions entre cette dimension, aujourd'hui cachée de la monnaie, que ces modernes ne peuvent ou ne veulent pas voir, et la représentation fonctionnelle et objective qui en est faite ?

Réfléchir sur la monnaie moderne dans la perspective comparatiste qui est la nôtre conduit à mettre en cause la représentation spontanée qui en fait un simple objet économique. Ce qui implique indissociablement une double analyse critique : d'abord, celle de l'économie politique, en mettant en question sa spécificité par rapport à d'autres savoirs ; ensuite, celle de la société actuelle, en considérant l'autonomie de la sphère économique moins comme la disparition d'une hiérarchie de valeurs que comme son expression énigmatique qu'il convient de décrypter.

Alors que la monnaie est aujourd'hui communément pensée comme l'institution économique par excellence, l'histoire et l'anthropologie nous apprennent qu'il en va tout autrement. C'est seulement à l'époque moderne, disons à la fin du Moyen Âge, que les activités consacrées à la reproduction de la vie matérielle ont commencé à acquérir une reconnaissance politique avec la montée d'une bourgeoisie commerçante et plus tard industrielle. Tandis que le contenu de la vie sociale et des relations politiques subissait de plus en plus les contraintes de la production et des échanges, l'élément de subordination inhérent à la production matérielle se transmuait en échange et principe d'équivalence. Le travail – « toil and trouble » chez Smith, « difficulté de production » chez Ricardo – devint simple

« désutilité » par la suite. Il en est finalement résulté que la théorie moderne a réduit la rationalité de l'individu à la maximisation d'une fonction d'utilité ou de profit sous des contraintes techniques ou budgétaires. Cette opération assume à elle seule toute la charge négative associée traditionnellement à la reproduction des conditions matérielles de la société.

Rationalité et liberté impliquent que les individus entrent en relation sur la base du principe d'équivalence qui fonde l'échange marchand. L'autonomie de ce mode de socialisation est assurée dès lors qu'on le pense dans le cadre purement naturel du monde des biens, posé indépendamment de toute institution sociale et, en particulier, de tout ordre monétaire (la fable du troc). La monnaie n'apparaît plus alors que comme la conséquence du développement des relations marchandes. Dans un tel cadre conceptuel, celui des théories économiques de la valeur, la monnaie n'a qu'un rôle secondaire, voire insignifiant. Le principe égalitaire étendu à la totalité des membres de la société semble être lié à la possibilité de réduire la structure sociale à du quantitatif. Les inégalités quantitatives, essentiellement les différences de « richesse », n'ont de sens et d'importance que dans une société où les individus sont identifiés comme potentiellement égaux et ayant un même statut : fondamentalement, ils sont commensurables.

A *contrario*, toute analyse véritable de la monnaie moderne se doit d'élucider le paradoxe de cette monnaie porteuse simultanément de hiérarchie et d'égalité, de nécessité et de liberté.

Monnaie et homogénéité économique

L'analyse des relations monétaires révèle que la monnaie masque une hétérogénéité radicale entre ceux qui ont l'initiative des opérations et ceux qui ne l'ont pas. L'identité des droits est trompeuse, le détenteur de monnaie n'étant jamais exactement sur le même plan que le vendeur. C'est particulièrement clair dans le *rapport salarial*. Le salariat se présente comme égalitaire du fait de l'équivalence

dans l'échange, et inégalitaire du fait de la soumission dans la production. Il en résulte un accès différencié aux moyens de paiement et de production. La relation salariale n'est donc pas réductible à un échange d'équivalents. Il y a d'un côté l'entrepreneur, celui qui *commande* au sens de Smith, qui a la capacité de s'endetter pour salarier celui qui n'a pas cette capacité. La société assigne à l'un et à l'autre une position et une grandeur différentes. Le salaire et le profit sont, pour Smith et la tradition classique, gouvernés par des règles quantitatives différentes, le second étant défini par la proportionnalité au capital. Le fait que salaire et profit sont réputés des quantités de la même chose (travail commandé ou monnaie) n'empêche nullement le travail et le capital d'être des grandeurs économiques qualitativement différentes, ni les détenteurs du capital d'exercer un pouvoir sur les salariés. Il y a donc bien, en dépit de la réduction à la quantité, inégalité et pouvoir au sein même des sociétés salariales ainsi schématisées. Qu'une telle hétérogénéité puisse être niée par la tradition néoclassique s'explique par le rôle exclusif qu'y joue la notion d'échange entre individus égaux en droits, y compris pour rendre compte des rapports de production.

La monnaie n'élimine donc pas, par elle-même, toute domination dans la société. Mais la domination médiatisée par l'argent ne reste-t-elle pas confinée à la sphère des relations de production et d'échange ? Après tout, le salarié, subordonné dans l'entreprise, n'a-t-il pas les mêmes droits civils et politiques que l'entrepreneur ? Le pouvoir qui perce sous le voile monétaire ne déborderait donc pas sur l'ensemble des relations sociales. Toutefois, la compatibilité entre subordination économique et égalité politique peut être interprétée de plusieurs manières parmi lesquelles deux figures polaires se détachent. Soit l'autonomie de l'économique est réelle au point qu'importe peu le politique : le capitalisme peut s'épanouir aussi bien dans une démocratie représentative que dans un régime despotique. Soit la différenciation de l'économique et du politique est illusoire et l'égalité juridique et politique n'est qu'un leurre : le politique n'est qu'un reflet de l'économique, du type de capitalisme qui impose son ordre à une société donnée.

Dans tous les cas, la réflexion débouche sur la question de l'autonomie de l'économique et des rapports monétaires. Une façon de l'aborder est de se demander en quoi l'homogénéisation apparente des rapports sociaux par la monnaie affecte la hiérarchie de valeurs.

Monnaie et hiérarchie de valeurs

La monnaie moderne et le système généralisé de comptes qui lui est associé masquent la différence des statuts sociaux derrière l'homogénéité des évaluations purement quantitatives. Ces statuts sociaux sont dégradés en classement sur une échelle des avoirs. Doit-on en conclure que par là s'opère un nivellement des valeurs ou que s'exprime une hiérarchie de valeurs problématique ? Question essentielle pour la compréhension de la monnaie moderne comme pour l'analyse de nos sociétés.

D'un côté, il faut insister sur ce qui semble leur être spécifique et les sépare des autres. Dans cette perspective, on soulignera qu'on est loin de la situation prévalant dans les cités grecques, par exemple, où les commerçants étaient contraints d'agir aux marges de la cité conformément à leur statut d'étranger. On est loin également des sociétés d'Ancien Régime où l'argent ne donnait pas directement une position dans l'ordre social, même s'il permettait d'accéder à un statut supérieur par l'acquisition de titres fonciers ou d'offices. La distance est encore plus grande avec la société 'aré'aré où la monnaie ne définit pas une sphère spécialisée quelconque mais, au contraire, est un principe de conversion entre des niveaux de relations sociales hiérarchisés. Une telle démarche tendrait à conclure qu'en raison de son objectivité, liée à son rôle de mesure cardinale, la monnaie moderne ne peut plus exprimer une hiérarchie de valeurs. Sa fonction économique épuiserait sa capacité à articuler les sphères hétérogènes du social.

Mais d'un autre côté, il est difficile de préciser le « Grand Partage » entre les sociétés où la monnaie est un commutateur général et celles où elle ne serait que pure fonctionnalité économique. Sans

nier les différences radicales existant entre les sociétés humaines – notre démarche comparatiste les souligne clairement – il est utile d'explorer un point de vue un peu différent sur l'autonomie de la production et des échanges.

Dans l'ordre économique, la monnaie est l'instrument de conversion de l'individuel en collectif et du privé en social. Toutefois, nous ne considérerons pas que cette conversion monétaire est un moment de totalisation sociale, car elle est limitée à la sphère de la production et des échanges. Elle concerne les individus (les comptes) et non les personnes. La conversion en monnaie est purement économique et tout le monde sait qu'elle n'est que cela. C'est d'ailleurs la conséquence la plus immédiate de l'indépendance apparente de l'économique. De ce fait, la monnaie moderne ne tient pas la même place que dans le système socio-cosmique de la société 'aré'aré ou dans le cens romain. L'aplatissement du social sur l'économique fait bien de la monnaie un élément totalisant en exprimant l'équivalence mais, dans le même temps, signale que cette totalité n'est pas le tout de la société.

L'éviction de la monnaie des théories économiques de la valeur, et les difficultés que cette éviction entraîne, laissent entrevoir l'existence d'un autre niveau de réalité irréductible à la représentation économique orthodoxe de la société. Il faut prendre au sérieux le fait que la théorie économique standard ne peut pas penser la monnaie et qu'une approche alternative est toujours obligée de partir d'elle, ce qui implique de la prendre comme donnée et non comme objet. La monnaie n'est pas une entité économique, y compris dans nos sociétés, car elle est ce par quoi l'économique est pensable, ce qui ne peut se faire que d'un ailleurs non économique.

Aussi ne faut-il pas prendre pour argent comptant la façon dont notre société se représente elle-même. L'autonomie de l'économique, figurée par le système monétaire et comptable, est une apparence au sens où Marx entendait ce mot. Cette « apparence réelle » tend à masquer les lieux où demeure une hiérarchie de valeurs et justifie que l'on précise mieux la différence existant entre la société moderne et les autres.

C'est sans doute moins, en effet, une opposition tranchée entre hiérarchie de valeurs dans les autres sociétés et nivellement dans les nôtres, qu'une mise en relation différente entre les valeurs qu'il convient d'élucider. Les valeurs de statut n'ont pas déserté nos sociétés. La notoriété, le savoir, la performance, mais aussi le couple, la famille, la niche culturelle, etc., demeurent des modes d'appréciation distincts de l'avoir. Sans doute est-il vrai que leur articulation à l'économique est spécifique des sociétés modernes. Comment alors mettre en relation les diverses dimensions du social en rompant avec la croyance à l'autonomie de l'économique ? Une telle question n'est-elle pas à rapprocher du caractère ouvert de nos sociétés ? Pour avancer dans cette voie, il est impératif de proposer une conceptualisation du rapport monétaire qui rende compte de son rôle essentiel dans la reconnaissance sociale des sujets économiques tout comme de sa fonction de moyen de paiement généralisé.

DETTE ET MONNAIE

Résumons les résultats auxquels nous sommes arrivés. La monnaie est un lien social à double face : celle de la nécessité et de l'obligation d'un côté, celle de l'ouverture à l'échange et de la confiance de l'autre. Comme on le montre dans cet ouvrage, cette ambivalence concerne des sociétés beaucoup plus diverses que les sociétés marchandes contemporaines. Si donc la présence de la monnaie a cette profondeur historique, elle ne saurait être déduite de l'échange marchand. Plus précisément, les enseignements de l'anthropologie dénie toute pertinence à l'apologue cher aux économistes qui voient dans la monnaie un développement du troc. Il s'ensuit que la face contraignante de la monnaie, son statut d'opérateur de l'appartenance sociale, doit être fondée sur une hypothèse plus générale qu'être le médium de l'échange. Cette hypothèse, c'est que la monnaie procède de la dette dans son rapport à la souveraineté et donc d'une hiérarchisation en valeur.

Voilà qui a de quoi surprendre les économistes habitués à considérer la finance comme un appendice de l'économie d'échange, comme une relation d'échange particulière qui fait intervenir le temps. L'histoire révèle pourtant que le lien financier est bien antérieur au type d'échange sur lequel s'est greffée la finance moderne. Mais il ne faut pas considérer qu'à l'origine la dette est un rapport entre sujets indépendants, comme dans la finance privée contemporaine : la dette est le lien social qui définit ce que sont les sujets dans telle ou telle société. Ce ne sont pas des individus préalablement non sociaux qui créent le lien social en établissant des contacts entre eux.

La dette originaire, ou primordiale, est à la fois constitutive de l'être des individus vivants et de la pérennité de la société dans son ensemble. C'est une dette de vie. Dans son acception archaïque, cette dette est reconnaissance d'une dépendance des vivants à l'égard des puissances souveraines, dieux et ancêtres, qui leur ont consenti une part de la force cosmique dont elles sont la source. Le don de cette force, qui permet à la vie de se maintenir, a pour contrepartie l'obligation des vivants de racheter, leur vie durant, cette puissance vitale dont ils ont été faits les dépositaires. Mais la série continue des rachats n'épuise jamais la dette originaire : elle construit la souveraineté et cimente la communauté dans ses travaux et ses jours, notamment à travers les sacrifices, les rituels et les offrandes.

La plus grande erreur que l'on puisse faire, si l'on veut comprendre la nature de la monnaie, ce serait de rejeter le concept de dette primordiale sous prétexte qu'on ne pratique plus le langage de la tradition qui nous l'a légué. Car l'hypothèse de la dette de vie rappelle que la société est menacée dans sa cohésion, voire dans son existence même, si elle n'assure pas les conditions de sa reproduction.

Prenons un exemple contemporain pour faire sentir la réalité de cette menace, celui de la Russie. C'est une société qui a connu récemment, et connaît encore, l'effondrement des valeurs partagées, la négation de toute autorité supérieure, la perte corrélative de légitimité des pouvoirs institués, le morcellement des réseaux de communication. La détérioration dramatique du lien social n'est pas sans conséquences sur la capacité collective de produire ni sur

la protection de la vie individuelle. Tout se passe comme si la société russe ne reconnaissait plus sa dette à l'égard des conditions de sa propre pérennité. La production a chuté vertigineusement, année après année, sans paraître capable de récupérer. Les dettes privées sont extrêmement précaires faute d'un cadre formel qui puisse les évaluer et sanctionner l'incapacité de les honorer. L'État ne reconnaît ses dettes ni vis-à-vis de ses employés, ni vis-à-vis de la population. En conséquence, le patrimoine collectif se détériore très vite et l'état de la santé publique recule d'une manière spectaculaire. La violence endémique envahit toute la société, parce que le vol mafieux a remplacé la circulation des dettes approuvées comme mode de transfert des richesses.

Mais, dira-t-on, ce cas extrême n'a pas vocation à illustrer *a contrario* la solidité des sociétés démocratiques. Dans les sociétés ouvertes sur l'avenir, l'hypothèse de la dette de vie comme fondement du lien social aurait cessé d'être pertinente. Tel n'est pas notre point de vue. Nous pensons, au contraire, que la dette primordiale demeure le concept adéquat qui permet de penser le tout de la société et son mouvement. La raison pour laquelle la pensée moderne des relations sociales ne la reconnaît pas, c'est qu'elle est désormais dissociée en dettes privées de nature économique d'un côté, et dette sociale de nature politique de l'autre. Mais cela n'empêche pas que l'hypothèse du lien social en tant que dette de vie continue d'éclairer notre compréhension de la monnaie.

En effet, même lorsqu'elles se présentent comme des engagements privés, les dettes économiques ont une cohérence globale, parce qu'elles insèrent les individus dans une division du travail dissimulée derrière les échanges. Être membre autonome, du point de vue de sa capacité d'agir et de décider, d'une économie marchande, c'est être capable de faire reconnaître les produits de son activité selon une procédure ordonnée par la monnaie. Le détenteur de monnaie, qui achète les produits, le fait en tant que membre anonyme de la société et non pas en tant qu'agent spécifique ayant un échange particulier avec le vendeur. Cette circulation de monnaie est bien règlement de dettes derrière l'échange. Car la dépense est l'acte primordial qui engage les

agents dans la division du travail. Pour y lancer le produit de leur activité, ils doivent prélever des ressources sur la société. On est en présence d'une structure générale de dettes à travers des engagements privés. La monnaie est intrinsèquement associée à cette structure, parce qu'elle est la forme sous laquelle s'exprime l'obligation de régler. C'est une dette réciproque des agents privés et de la société globale : on peut rendre à la société les ressources qu'on a prélevées à condition que celle-ci accepte les produits qu'on en a tirés comme faisant partie de la division du travail. La monnaie est le médium de cette dette réciproque. En réglant les dettes particulières, la monnaie permet la relance des relations sociales par la création de nouvelles dettes. Elle est bien le pivot de la structure générale des dettes dont dépend la pérennité de la division marchande du travail.

La dette privée est donc un rapport de dépendance de l'individu à la société, grâce à laquelle l'individu acquiert une reconnaissance sociale. Il y a cependant un type de dette qui désigne une dépendance inversée de la société globale vis-à-vis de ses membres : la dette sociale. On observe cette inversion dans les sociétés de type capitaliste. En effet, dans les sociétés organisées selon une hiérarchie de valeur avérée, reconnue et révéree, la dette de vie est une dette des membres de la société à l'égard de la souveraineté qui a autorité sur les conditions collectives de conservation et de développement de la vie. En revanche, dans les sociétés capitalistes, ces conditions relèvent d'un ordre politique séparé de la société civile. Elles constituent une dette publique à l'égard des individus dont émane désormais la souveraineté. En contrepartie de cette dette de la collectivité à l'égard de ses membres, ceux-ci détiennent des droits sociaux en matière d'éducation, de sécurité contre les risques collectifs et d'infrastructures assurant la continuité du territoire. Il s'agit d'éléments de la puissance collective dont dépendent la cohésion sociale et la productivité globale de la société. C'est pourquoi ces conditions collectives de l'insertion des individus dans la division du travail restent largement dépendantes de leur participation au développement des activités marchandes. Il n'en demeure pas moins que le montant, la structure et l'efficacité de la dette publique sont régulés par des souverainetés nationales

qui ne peuvent l'assumer que si elles sont dépositaires d'une autorité politique solide. La dégradation de la protection sociale de nos jours va de pair avec l'affaiblissement de cette autorité.

L'imbrication des dettes privées et de la dette sociale se réalise par l'homogénéisation de leur mesure dans une même unité de compte et par leur obligation de règlement en monnaie. Parce qu'elle unifie le système des dettes et régule son évolution dans le temps, la monnaie se trouve à la jonction des logiques économique et politique. Cependant, la dissociation et l'opposition potentielle de ces logiques font de la monnaie une institution qui est alliée à l'autorité politique, et qui doit construire des modes de représentation lui permettant de faire respecter une distance hiérarchique vis-à-vis de la finance privée. Dans les sociétés contemporaines, les banques centrales expriment une forme nouvelle de l'autorité publique sur la monnaie. Celle-ci est un lien social englobant, puisqu'elle réalise la commutation de toutes les dettes. Mais cela ne suffit pas à en faire une représentation de la société comme totalité unifiée sous l'égide d'une hiérarchie de valeurs qui désignerait la commune appartenance des membres de la société. Car l'alliance des membres de la société ne peut être fondée sur la commune acceptation de la monnaie sans que celle-ci ne soit l'expression de l'autorité. C'est en posant la confiance dans la monnaie comme une attitude d'ouverture à la parole d'autrui, une attente et une promesse, que l'on saisira comment la monnaie participe de l'autorité. La monnaie devient valeur commune par la confiance de chacun.

LES FONDEMENTS DE LA CONFIANCE

La désignation globale de « confiance » vise une pluralité de phénomènes qui, une fois identifiés, permettent d'en distinguer différents types. Plus spécifiquement, la confiance dans la monnaie met en scène trois logiques étroitement articulées : la confiance hiérarchique, la confiance méthodique et la confiance éthique.

*La finance est com
c'est la dette
et l'unité de la monnaie
C'est la monnaie
de la société
monnaie
C'est l'unité
3*

La confiance hiérarchique

La confiance hiérarchique correspond à la transformation de l'autre en autorité souveraine, en « grand Autre » pour emprunter un terme à la psychanalyse. Il s'agit de reconnaître l'instance supérieure d'un tiers distinct de la simple relation interindividuelle. Vis-à-vis de celui-ci peut s'établir un rapport de subordination en valeur permettant à chacun de surmonter les aléas quotidiens. Dans ce cas, l'autre n'est plus seulement considéré comme pourvoyeur d'aide ou cocontractant. Il devient le garant d'une instance souveraine, faisant office de norme. Ainsi l'instance suprême est-elle rendue présente par ses gestes de protection. Dans ces conditions, le lien à autrui est transformé en lien social, hiérarchiquement construit et capable d'apporter le témoignage d'une garantie souveraine, à laquelle chacun se subordonne. Ici s'affirme la dette de vie, quand l'entraide aléatoire dans les relations interindividuelles fait place à l'autorité d'un principe tout à la fois externe et interne aux individus. Au-delà de la gestion des contingences du réel, cette puissance abstraite établit une confiance qui n'est autre que l'expression durable de la hiérarchie de valeurs de la société. Cette expression pose dans la durée l'existence d'un recours, d'une protection et d'une garantie.

Dans la formation de la personnalité individuelle, la confiance hiérarchique est intériorisée sous la forme d'une puissance protectrice qui octroie son alliance aux individus. Les formes de l'ange gardien, des fées, comme celles de la panoplie des esprits ou autres étoiles ou signes astraux hantant l'intimité de la personne pour prendre barre sur sa destinée, en sont quelques-unes des formes imaginaires. Elles sont toutes autant d'avatars folkloriques résultant d'un travail psychique qui a conduit le sujet à chercher à pallier les trop aléatoires interventions de l'autorité. En conséquence, l'intrapersonnel devient lui aussi le garant de l'autorité souveraine, assurant la personne que, malgré les coups du réel risquant de détruire la confiance dans le lien social, elle peut compter sur un

principe invulnérable aux conduites quotidiennes et possédant une indéfectible autorité.

Dans l'ordre monétaire, la confiance hiérarchique s'exprime sous la forme d'une institution qui énonce les règles d'usage de la monnaie et qui émet le moyen de règlement ultime. Cette institution est une autorité garante de la qualité des relations monétaires dans leur ensemble, c'est-à-dire de leur conformité à la norme édictée. Autorité souveraine, elle occupe une position qui l'exclut des paiements quotidiens. Mais elle ne peut exercer sa garantie que si la monnaie qu'elle émet assure la convertibilité de tous les autres signes monétaires. C'est pourquoi le système monétaire a une topologie hiérarchisée. Au niveau des relations entre les agents privés, il y a une multiplicité de signes monétaires, médiateurs des échanges, à savoir les monnaies scripturales bancaires. Au niveau des relations entre ces monnaies, l'enjeu est leur convertibilité. Pour se réaliser, cette convertibilité implique la participation effective de l'institution souveraine aux échanges entre monnaies. En ce sens, c'est un tiers exclu des relations économiques ordinaires qui est pourtant inclus, en tant que principe hiérarchique, dans le système monétaire.

La confiance méthodique

La confiance méthodique opère sur la sécurité des relations entre chacun et autrui, celle des paiements dans l'ordre monétaire. Elle procède de la répétition des actes de même nature qui mènent les échanges à bonne fin. La routine est donc la source de cette forme de confiance. C'est une confiance dans la règle objectivée qui, par l'automatisme de son fonctionnement, occulte la présence de l'autorité qui énonce les règles et protège leur mise en œuvre. La simple régularité des paiements permet l'émergence de repères pour l'action future.

Ainsi, du point de vue du lien interpersonnel, la confiance méthodique gère la relation entre les personnes. Le niveau est psychosocial : signes, rôles et fonctions sont autant d'occasions de

construire ou de détruire de la relation sociale, et donc d'engager ou de dégager la sécurité qu'ils promettent ou bien le danger de mort qu'ils recèlent. Faut-il leur accorder du crédit, ou pas ? La proposition de recours est-elle franche, est-elle un leurre, est-elle risquée, est-elle un piège ? La confiance méthodique s'appuie sur les vertus de la régularité pour lever le joug de la subordination à la confiance hiérarchique. L'esprit méthodique cherche à contrebalancer l'asservissement obsessionnel. Du coup, la confiance apparaît à son degré zéro : elle n'est que le reste de tout ce que n'est pas le doute. Suspicion, scepticisme, méfiance, infinies procédures d'assurances et de réassurances, travail d'enquête et de surveillance sont les composantes d'une confiance qui, on le voit, n'est que la résultante d'une stratégie de sécurité. Il s'agit de n'avoir confiance qu'en dernier ressort, quand l'ensemble du dispositif de sécurité disponible s'est avéré impuissant à détecter le moindre risque. La confiance méthodique est ainsi le fruit du doute critique, qui échoue à damer le pion à la confiance hiérarchique. On gagnerait à la désigner par le terme de *déméfiance*. Le lien social qui en résulte est celui de l'interdépendance pour construire des répétitions, dont la reconnaissance permet de conjecturer la sécurité. La répétition des cas, des formes de phénomènes, des liens de causes à effets, d'analogies diverses, est interprétée comme l'expression d'une loi générale d'où l'exception est automatiquement écartée. Ainsi sont établies des tables de concordance de signes sociaux, propres à chaque groupe et à chaque culture, dont la répétition constitue une raison procédurale pour infirmer la *déméfiance* ou pour la confirmer. Cet aspect permet de comprendre le rôle puissant que joue le mimétisme collectif dans la méfiance, ou dans la *déméfiance*. Le recours partagé aux mêmes procédures peut faire émerger une dynamique collective, tenue pour vérité objective dont émane un climat de sécurité. On verra ci-dessous que la confiance méthodique et la question de la *déméfiance* éclairent le problème de l'adhésion aux règles prudentielles en finance.

La confiance éthique

Le point de vue éthique est celui de l'universalité des droits de la personne humaine. Pour nos sociétés tendues par la visée individualiste, la position éthique revêt alors un statut supérieur aux positions sociales et intra-personnelles reconnues dans la confiance hiérarchique, puisqu'elle suppose la supériorité en valeur de la personne humaine sur tout autre élément social. C'est d'ailleurs parce que la confiance éthique se recommande de la valeur supérieure, l'intégrité de la personne humaine, qu'elle est placée au-dessus de la confiance hiérarchique. Celle-ci se recommande de la protection émanant de l'autorité politique. La confiance hiérarchique est elle-même supérieure à la confiance méthodique, instrumentale et routinière. Cette dernière gère les relations interindividuelles dans ce qu'elles ont de répétitif et construit pour ce faire des signes de reconnaissance de la bonne conduite d'autrui.

Il existe un lien étroit entre la prépondérance de la confiance éthique et l'autonomie acquise par l'économie de marché au cours du développement du capitalisme. La personne humaine y est projetée dans son devenir à la poursuite permanente d'un bonheur sans cesse repoussé. Dans le respect de cette valeur ultime qui fonde son devoir-être, la personne humaine est représentée comme sujet économique. Ce projet fondamental de libération du sujet est menacé par l'opacité du futur. La confiance éthique est ce qui postule la pérennité de l'économie de marché où se déploient les projets des sujets économiques. Cette pérennité implique à la fois la permanence de la hiérarchie de valeurs qui est au principe de l'autonomie du marché et la viabilité dans le temps des sociétés démocratiques. C'est pourquoi la confiance hiérarchique qui concerne la stabilité de la société dans son ensemble est à la fois nécessaire et subordonnée à la confiance éthique.

LES FORMES DE LA CONFIANCE ET LA MONNAIE

Comment peut-on repérer la présence des trois types de confiance et leur mise en rapport hiérarchisé dans la vie financière ?

L'exercice de la confiance méthodique est quotidien. Il est inséré dans les pratiques des marchés. Il se découvre dans l'acceptation de la parole donnée entre opérateurs pour effectuer des transactions financières sans support codifié et juridiquement valide. Il se déploie dans les solidarités de place financière entre des établissements qui ont une longue pratique d'affaires en commun. C'est une manière de gérer le risque au sein des professions financières qui sont conscientes des répercussions en chaîne potentielles d'accidents financiers ou d'attitudes agressives. La confiance méthodique joue donc le rôle d'une discipline sécuritaire sous le regard vigilant des pairs selon une mentalité de club qui exclut les *outsiders*. On trouve ces dispositions dans les accords de partage de pertes entre les banques qui sont insérés dans les règles de fonctionnement des systèmes de paiements. On les observe aussi dans les marchés organisés pourvus de chambres de compensation sous la forme de limites de risque et d'appels de marge, c'est-à-dire d'apports de garantie croissant avec l'importance des positions à risque. On les voit à l'œuvre enfin, en cas de faillite ou de menace de faillite d'une institution financière, susceptible de répandre la méfiance sur toute la place. Des groupements de firmes de la place se constituent alors pour effectuer des avances à l'institution financière en difficulté, pour acquérir certains de ses actifs, voire pour prendre en charge ses pertes dans le cadre de restructurations.

La confiance hiérarchique repose sur la structure hiérarchisée du système bancaire. Les banques commerciales ont la haute main sur la création monétaire. La monnaie scripturale ayant largement supplanté la monnaie fiduciaire, la banque centrale est en position subordonnée en tant qu'émetteur de monnaie. Mais elle occupe la position supérieure, en tant qu'émetteur du moyen de règlement

ultime, pour préserver la stabilité de la monnaie dans son ensemble dont dépend la cohésion des sociétés. Or, la stabilité de la monnaie est mise en question par la crise financière, ce retour du réel qui menace de détruire les relations économiques et parfois même le lien social. Dans ces situations cathartiques, le système des dettes révèle bien qu'il ne repose que sur la confiance. Mais la confiance méthodique est incapable de faire face à des situations où la suspicion de tous vis-à-vis de tous se répand parce que les débiteurs ne sont plus capables de faire croire qu'ils pourront tenir leurs engagements. Dépositaire de la souveraineté monétaire, la banque centrale seule peut conjurer la crise, c'est-à-dire sauvegarder la permanence du système de dettes en se portant prêteur en dernier ressort. Il y a confiance hiérarchique dans l'instance souveraine parce qu'elle suspend la règle du marché qui dans le contexte de crise répand la méfiance, et cela dans l'intérêt supérieur de la pérennité de l'économie de marché.

Dans la logique de crise qui vient d'être évoquée, la confiance hiérarchique est accordée au prêteur en dernier ressort parce qu'on le croit capable de préserver le système de dettes privées lorsque celui-ci devient fragile. Mais il est un autre type de crise qui trouve sa source dans les conflits portant sur la dette sociale. En effet, la croissance et le financement de cette dette peuvent entraîner des transferts qui ne sont pas acceptés. Des rivalités se déchaînent qui ne sont plus contenues par les valeurs de cohésion de la nation au nom desquelles les transferts sont exécutés. La crise peut prendre la forme de l'inflation extrême : monétisation de plus en plus complète de l'augmentation de la dette sociale pour pallier le refus de l'économie privée de la financer d'une part, fuite devant la monnaie pour sauvegarder la valeur d'échange des avoirs privés d'autre part. Dans une telle situation, la crise monétaire se double d'une crise politique. Son enjeu est la redéfinition des droits de citoyenneté qui sont au principe de l'expansion de la dette sociale. Pour éviter de graves crises, l'autorité politique doit contenir le déchaînement des luttes de pouvoir résultant de la monétisation de la dette sociale. Dans les formes contemporaines de la démocratie libérale, la confiance

hiérarchique a trouvé refuge dans une organisation nouvelle, l'indépendance de la banque centrale, où le pouvoir monétaire est séparé du gouvernement politique et a pour mission exclusive de veiller à la stabilité monétaire.

Mais, avons-nous dit, la confiance hiérarchique est bornée par la confiance éthique, parce que la cohésion du tout social est elle-même subordonnée à une plus grande valeur : l'épanouissement individuel. Cependant, cette subordination ne va pas de soi car la souveraineté politique a tendance à se dégrader en pouvoir, parfois même totalitaire, dans un univers baigné par l'individualisme. Cette tension fondamentale des sociétés modernes se lit notamment dans l'ambiguïté du prêteur en dernier ressort. D'abord, l'intervention en dernier ressort entraîne des coûts sociaux. Elle transforme des dettes privées qui ont failli en dette sociale par crainte que la prolifération des faillites ne détruise la structure financière de la société. Ensuite, la sauvegarde du marché par transgression de ses propres règles crée l'aléa moral et détériore donc la confiance méthodique dans le monde des affaires après la crise. La souveraineté du prêteur en dernier ressort peut dégénérer en action arbitraire qui défend certains intérêts privés contre d'autres, qui ne sauvegarde le marché que pour permettre son exploitation partisane. Dans ce cas, le bien-être économique de chacun, condition de l'épanouissement de la personne humaine, serait dégradé parce que les évaluations du marché s'écarteraient des justes prix. La subordination de la confiance hiérarchique à la confiance éthique universelle conjure ce péril. En tant que principe supérieur, le primat de la valeur économique des contrats privés dans le temps, exprimant l'attitude éthique, s'impose à la banque centrale et vient limiter l'exercice du pouvoir monétaire. C'est pourquoi l'exercice du prêteur en dernier ressort met en œuvre des dispositions rituelles : avertissements solennels des autorités monétaires mais également sanctions dissuasives et exemplaires à l'encontre des agents privés qui ont provoqué cette intervention.

L'EURO ET LA SOUVERAINETÉ

L'avènement de l'euro fournit un champ d'observation et de réflexion d'une exceptionnelle fécondité pour mettre en pratique les concepts présentés ci-dessus.

Les changements monétaires que nous vivons en Europe ne doivent pas être sous-estimés. Des monnaies qui font partie de nos habitudes quotidiennes depuis que nous sommes en âge de les utiliser, des monnaies qui sont inscrites dans les cultures nationales quelquefois depuis des siècles, sont appelées à être remplacées par une nouvelle monnaie. Peut-on dire pour autant que l'euro sera le vecteur en Europe d'un sentiment plus fort de communauté ? Quelle forme la souveraineté monétaire va-t-elle prendre ?

L'union économique et monétaire est l'aboutissement d'un long processus d'intégration économique. Ce processus a changé de nature avec le projet lancé dans les années 1980 de constituer un marché unique et d'y englober la finance. La primauté du sujet économique a pris décisivement le pas sur les régulations nationales qui mettaient en pratique des valeurs sociales héritées de l'histoire de ces nations. Ainsi l'ordo-libéralisme allemand a-t-il été une école de pensée qui proposait de doter le fonctionnement des marchés d'une constitution économique pour éviter que la concurrence ne dégénère en affrontements de pouvoirs privés. Cette constitution économique est un ensemble de principes, au premier rang desquels on trouve la stabilité de la monnaie, visant à induire une régulation des marchés pour le bien commun. Cette régulation a surmonté la tension entre l'appartenance communautaire et la poursuite du bien-être individuel par l'établissement de compromis salariaux et la cogestion des entreprises. De son côté, la France a développé efficacement sa tradition d'imbrication du public et du privé sous l'égide d'un État qui a piloté la croissance, encadré les marchés et promu les normes de la répartition des revenus.

Ces principes d'organisation économique expriment les valeurs supérieures par lesquelles les sociétés européennes ont cherché à établir leur unité à une époque de leur histoire : l'ordre constitutionnel protégeant la mission de la banque centrale en Allemagne, l'intérêt général incarné par l'État en France. Ces formes de l'autorité souveraine ont subi l'épreuve de l'expansion internationale des marchés. Tandis que les contraintes de l'intégration économique déréglaient les régulations nationales, le libéralisme économique détruisait les doctrines de politique économique qui légitimaient lesdites régulations. Le temps était venu de la pensée unique. En effet, la globalisation de la finance a donné une force déterminante à une opinion financière transnationale qui ne juge pas les politiques économiques nationales à l'aune des hiérarchies de valeurs qui les légitimaient auparavant. Les conflits entre les principes des régulations nationales en voie de dégradation et les errances de l'opinion financière ont scandé, depuis plus de quinze ans, des alternances de confiance et de méfiance à l'égard des politiques économiques.

L'arrivée de la monnaie européenne va-t-elle permettre de surmonter ces conflits ? Ceux qui le croient considèrent qu'elle va instituer une souveraineté monétaire sur l'espace qui recouvre le marché unique et reproduire à son niveau la subordination de la confiance hiérarchique par la confiance éthique. Cependant, la question de la souveraineté monétaire européenne est loin d'être clairement comprise.

Le principe à l'origine de la banque centrale européenne est l'indépendance. Ce principe sépare, au sein de l'État, la banque centrale de l'exécutif et la dote d'une autorité autonome dans le domaine exclusif de la qualité de la monnaie. Mais l'indépendance est conférée par le pouvoir législatif devant lequel la banque centrale reste responsable et doit justifier de l'exécution de sa mission.

Dans le cadre de l'union monétaire, les banques centrales des pays participants vont former un système européen de banques centrales avec la banque centrale européenne. Celle-ci est en quelque sorte la filiale des banques centrales nationales. Mais elle est aussi la clef de voûte du système d'ensemble, puisque la politique monétaire

de l'Europe sera définie par son conseil comprenant les gouverneurs des banques centrales nationales et les membres d'un directoire nommés par le Conseil européen des chefs d'État. Le président de la banque centrale européenne, choisi parmi les membres de ce directoire, aura ainsi un pouvoir à l'échelle européenne.

Mais à quelle autorité souveraine, cet agencement institutionnel est-il subordonné ? Cette souveraineté nouvelle est censée être l'exercice en commun des souverainetés conférées aux banques centrales nationales. Cependant, le droit qui la constitue n'est pas conféré par un législateur émanant du suffrage populaire européen. La relation de la banque centrale européenne à la démocratie n'est donc pas identique à celle qui s'exprime dans l'indépendance des banques centrales nationales. Il n'y a pas au niveau européen de hiérarchie en valeur qui subordonne la banque centrale à la souveraineté populaire. Aussi lorsqu'elle dictera la politique monétaire pour toute l'Europe, la banque centrale européenne disposera d'un pouvoir qui ne sera pas inséré dans un ordre social démocratique de même échelle territoriale. Le problème est redoutable parce que, dans cette organisation nouvelle, les souverainetés nationales sont additionnées et non pas articulées par un principe hiérarchique qui leur serait supérieur.

On prétend parfois que c'est le marché unique lui-même qui confère à la banque centrale européenne son autorité. Mais alors, quelle relation avec les espaces sociaux nationaux dont la monnaie est le lien constitutif ? Comment les citoyens des différents pays vont-ils accepter la monnaie fiduciaire libellée en euro et émise par le système des banques centrales ? La manière dont l'effigie des billets a été traitée par le Conseil européen témoigne de l'embaras résultant de l'indétermination de la hiérarchie en valeur. Car dans les nations, l'effigie des billets porte les figures emblématiques de la communauté où le billet circule comme monnaie légale. Or, l'euro va circuler dans un espace de marchés qui n'est pas une communauté de valeurs sociales. Aussi les billets en euros vont-ils présenter des figures architecturales, dépourvues de la force des symboles d'appartenance. Comment l'adhésion des Européens à de

purs signes représentatifs d'un médium de communication va-t-elle se réaliser ? La promotion du sujet économique avec l'avènement du marché unique va-t-elle être si intense que la confiance éthique va s'établir et donner une portée ontologique à l'euro, bien que la confiance hiérarchique soit obérée par l'absence de souveraineté populaire ? Ou bien la création de l'euro va-t-elle rendre intolérable le déficit démocratique au point de rendre incontournable la création d'une souveraineté politique européenne ? Tels sont les enjeux mis en lumière par notre conceptualisation hiérarchisée de la monnaie.

Enrichir l'économie politique de la monnaie par l'histoire¹

par Bernard Courbis, Éric Froment,
Jean-Michel Servet

L'article a pour objet de discuter trois idées reçues dans l'analyse économique de la monnaie. La première concerne l'origine même des pratiques monétaires et leur caractère fondamentalement marchand. La deuxième a trait à l'innovation en matière de formes monétaires de paiement et plus particulièrement au processus de dématérialisation selon lequel, succédant à la pièce de métal, le billet fait de papier précéderait l'avoir bancaire mobilisable par jeux d'écritures. La dernière idée – il s'agit d'ailleurs peut-être plus d'une habitude – est la primauté fonctionnelle du paiement sur le compte. Il convient ainsi, par l'histoire, d'enrichir l'économie politique de la monnaie en relativisant la monnaie marchande, en resituant la monnaie de papier et en revalorisant la monnaie de compte.

Les économistes ont une responsabilité particulière en matière monétaire : les autres spécialistes des sciences de l'homme et de la société, non seulement les historiens du commerce et des finances mais aussi les numismates, sociologues, psychologues, philosophes, gémiologues, politologues, juristes, etc., adoptent le plus souvent spontanément une interprétation des phénomènes monétaires de

1. Texte initialement publié dans la *Revue économique*, vol. 42, n° 2, 1991, p. 315-338.